

LISTE CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE

2021 et le vote du budget actent définitivement notre prise en main totale de la gestion communale.

Après une entrée en fonction très perturbée, fin mai 2020, les premiers mois nous ont permis de réaliser des analyses poussées, des constats et de prendre des décisions cohérentes que nous mettons en oeuvre en toute transparence.

- Maitrise des budgets et réduction des dépenses indispensables : audit indépendant et analyse parallèle de la DGFIP nous l'imposent.
- Vétusté d'une partie du patrimoine bâti communal et de certains équipements nous obligeant à engager des actions immédiates d'entretien et de réparations
- Gestion rigoureuse du service public pour garantir la qualité tout en portant une attention sur le coût par rapport à l'efficacité et au nombre de bénéficiaires du service.
- Réorganisation concertée des missions des agents de la collectivité pour éviter le remplacement des agents qui partent.
- Mutualisation et échanges avec les communes voisines.

Sur ces bases, nous avons bâti le 1er budget communal de notre mandat. L'étroitesse des marges financières nous a obligés à revoir tout le fonctionnement dans le moindre détail, différer des investissements, prioriser les urgences, faire des choix. C'est un budget raisonnable et réfléchi correspondant à notre programme sur la durée du mandat. Tout au long de l'année nous prévoyons un suivi régulier des engagements budgétaires pour éviter les dérives.

Voilà donc résumé les orientations et contraintes budgétaires 2021.

Pour ceux qui contestent déjà ce budget, la critique est utile si elle est juste et constructive :

Pour les uns, il faut plus de rigueur, aller plus loin notamment sur la réduction des dépenses de personnel et donc des services, sans préciser comment concrètement. Avancer de grands principes est facile, mais il faut surtout énoncer des actions précises et réalistes vis-à-vis des attentes des pompignacais.

Pour les autres, il faut poursuivre les investissements avec recours à l'emprunt et production de recettes supplémentaires par la vente de biens communaux, par une révision du PLU, des programmes d'aménagement et d'urbanisation pour générer taxe foncière et d'aménagement.

Des commissions communales ont été créées dès juillet 2020 pour travailler sur les sujets d'avenir de la commune : urbanisme, finances, affaires scolaires, sport et culture... les élus des oppositions sont systématiquement conviés. Le constat est surprenant : peu de proposition et malgré tout la critique est là !

Alors ne tombons ni dans l'excès ni dans les effets d'annonces.

L'équipe majoritaire avance avec précaution, pragmatisme et vigilance pour garantir la maitrise budgétaire, les services et assurer le développement raisonné de Pompignac. Et cela fonctionne : travaux de voirie et réseaux, aménagement de la ceinture verte (bancs, nettoyage), entretien des bâtiments communaux, semaine de 4 jours pour les écoles, ouverture d'un centre de loisirs, création d'une 9eme classe en élémentaire pour la rentrée 2021, soutien aux associations, adaptation des horaires Mairie et agence postale, permanence urbanisme sur RDV, accompagnement personnalisé des personnes isolées en cette période difficile.

Par ailleurs, vous êtes nombreux à vous engager auprès de nous : chantiers participatifs, groupes de travail, associations de commerçants et artisans, comité d'animation.

Notre commune est riche de vous, ses habitants, et nous vous en remercions très sincèrement.

Les élus sont à votre écoute et disponibles pour vous car c'est ensemble que nous avançons.